



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél.(31-70-302 23 23). Télégr.: Intercourt, La Haye.
Télécopie (31-70-364 99 28). Télex 32323. Adresse Internet : [http:// www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

Communiqué

non officiel
pour diffusion immédiate

N° 98/35

Le 2 novembre 1998

**L'Indonésie et la Malaisie soumettent conjointement un différend
portant sur des îles à la Cour internationale de Justice**

LA HAYE, le 2 novembre 1998. L'Indonésie et la Malaisie ont aujourd'hui saisi conjointement la Cour internationale de Justice (CIJ) d'un différend concernant la souveraineté sur Pulau Ligitan et Pulau Sipadan, deux îles de la mer des Célèbes.

Elles l'ont fait en notifiant à la Cour un compromis signé entre elles le 31 mai 1997 à Kuala Lumpur et qui est entré en vigueur le 14 mai 1998.

Dans ce compromis, les Parties prient la Cour de «déterminer, sur la base des traités, accords et de tout autre élément de preuve produit par [elles], si la souveraineté sur Pulau Ligitan et Pulau Sipadan appartient à la République d'Indonésie ou à la Malaisie».

Elles expriment leur souhait de résoudre leur différend «dans l'esprit des relations amicales existant entre [elles], telles qu'elles sont consacrées dans le traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est de 1976» et déclarent d'avance «accepter l'arrêt que la Cour rendra conformément au présent compromis comme définitif et obligatoire pour elles».

Dans ce compromis, les Parties exposent en outre leurs vues sur la procédure qui sera suivie. La Cour en tiendra compte lorsqu'elle fixera les délais pour le dépôt des pièces de la procédure écrite dans une ordonnance qui fera l'objet d'un prochain communiqué de presse.

Le texte intégral du compromis sera disponible prochainement sur le site Internet de la Cour.

Adresse du site Internet de la Cour: <http://www.icj-cij.org>

Département de l'information:

M. Arthur Witteveen, secrétaire de la Cour (tél: 31-70-302 2336)

Mme Laurence Blairon, attachée d'information (tél: 31-70-302 2337)

Adresse électronique: information@icj-cij.org